

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.